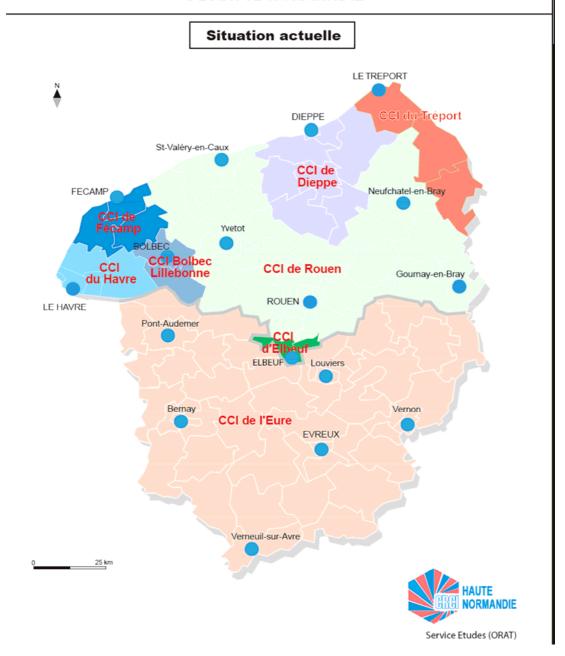


ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE

Du 16 JUIN 2006

SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU CONSULAIRE HAUTE-NORMANDIE

LES CIRCONSCRIPTIONS DES HUIT CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE



SITUATION ACTUELLE

La région de Haute-Normandie composée de deux départements : la Seine-Maritime et l'Eure, compte huit CCI locales, une CCI départementale, la CCI de l'Eure et 7 CCI en Seine-Maritime, les CCI de Bolbec, Dieppe, Elbeuf, Fécamp, Le Havre, Rouen et Le Tréport, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CCI de BOLBEC

- nombre de ressortissants : 1 100

- base d'imposition 2006 : 454 041 641 €

taux d'imposition : 0,40 %TATP 2005 : 1 690 638

Aucune concession portuaire et aéroportuaire

Circonscription territoriale

La CCI de Bolbec couvre 2 cantons

CCI de FECAMP

- nombre de ressortissants : 1 489

- base d'imposition 2006 : 31 159 679 €

taux d'imposition : 1,98 %TATP 2005 : 600 100

Concession

Port de Fécamp

Concession du département de Seine-Maritime se terminant en 2034

Activité

Port de commerce : 400 000 tonnes

Port de pêche: 10 000 T d'échanges en criée

Port de plaisance : 700 anneaux, projet de porter à 1 000 anneaux

Circonscription territoriale

La CCI de Fécamp couvre 3 cantons

CCI de DIEPPE

- nombre de ressortissants : 3 150

- base d'imposition 2006 : 251 080 500 €

taux d'imposition : 1,50 %TATP 2005 : 3 670 736

Concessions portuaire et aéroportuaire

I – Concession portuaire et activité

- Port de commerce et pêche du 21-08-1981 Durée 30 ans, se termine le 20/08/2011 4 334 tonnes passées en criée

- <u>Port de plaisance</u> du 12-03-2000 Doté de 450 anneaux Durée 35 ans, se termine le 31/12/2032

<u>Activité</u>

Tonnage en 2005 : 1,510 millions de tonnes

Trafic Transmanche en 2005

- . 34 351 camions
- . 43 551 véhicules de tourisme
- .167 092 passagers

Plaisance 2005:

- . 3 500 escales
- . 8 800 nuités

II – Activité aéroportuaire

- aérodrome de Dieppe Saint-Aubin

Propriété de la CCI partiellement sur un terrain de la ville de Dieppe en bail emphytéotique jusqu'au 31/12/2033.

Autorisation d'exploitation art. L 221-1 du code de l'aviation civile

Durée 20 ans, se termine le 31/12/2016

<u>Activité</u>

6 800 mouvements en 2005 dont 3 200 non basés

Circonscription territoriale

La CCI de Dieppe couvre 8 cantons

CCI du HAVRE

- nombre de ressortissants : 5 784

- base d'imposition 2006 : 879 540 893 €

taux d'imposition : 1,47 %TATP 2005 : 12 336 613

Concessions

<u>I – Pont de Tancarville :</u> datant de 1951 Durée 75 ans, se termine le 17/05/2026

> Activité 5 711 000 passages en 2005

II – Pont de Normandie : datant de 1988

Durée : calée sur l'échéance de Tancarville, se termine le 17/05/2026

Activité 5 621 000 passages en 2005

<u>III – Aéroport du Havre-Octeville</u> : depuis 29 mai 2001 Se termine le 31 décembre 2006 avec prolongation possible jusqu'au 31/12/2007

Activité 51 528 passagers en 2005

Circonscription territoriale

La CCI du Havre couvre 11 cantons.

CCI d'ELBEUF

- nombre de ressortissants : 1 300

- base d'imposition 2006 : 310 474 262 €

taux d'imposition : 0,573 %TATP 2005 : 1 751 655

Concession

Port fluvial Angot datant du 5 mai 1970 Durée 50 ans, se termine en 2020

<u>Activité</u>

50 à 80 000 tonnes par an

Circonscription territoriale

La CCI d'Elbeuf couvre 2 cantons.

CCI de l'EURE

- nombre de ressortissants : 12 600

- base d'imposition 2006 : 928 621 176 €

- taux d'imposition 2006 : 0,479 %

- TATP 2005 : 4 368 485

Concession

Aucune concession

Circonscription territoriale

La CCI de l'Eure est une CCI départementale couvrant la totalité du département de l'Eure, composée de 43 cantons.

CCI de ROUEN

- nombre de ressortissants : 16 273

- base d'imposition 2006 : 1 171 566 199 €

- taux d'imposition 2006 : 1,45 %

- TATP 2005 : 16 751 715

Concession

Aucune concession

Circonscription territoriale

La CCI de Rouen couvre 39 cantons.

CCI du TREPORT

nombre de ressortissants 2005 : 1 404
base d'imposition 2006 : 94 744 433 €

- taux d'imposition 2006 : 0,608 %

- TATP 2005 : 553 436

Concession

Port du Tréport

Concession du département de Seine-Maritime depuis Février 1980 Durée 50 ans, se terminant en 2030

<u>Activité</u>

Port de commerce : 400 000 tonnes Port de pêche : 8 000 à 10 000 tonnes

Port de plaisance : 110 mouillages + 100 saisonniers

Aérodrome: Eu – Mers les Bains – Le Tréport

Circonscription territoriale

La CCI du Tréport couvre 3 cantons.

PROJET

SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU CONSULAIRE HAUT-NORMAND

Pour répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises dans la compétition mondiale et aux défis technologiques dont elles doivent faire face et tenant compte du profond changement de son environnement institutionnel, le réseau des CCI s'est engagé, depuis le début de cette mandature, dans un vaste programme de redéfinition de son positionnement stratégique, des modalités de fonctionnement interne au réseau et enfin de son organisation et de sa présence sur le territoire.

L'assemblée plénière de la CRCI a adopté, lors de sa séance du 3 mars 2006, le contrat de mandature régional du réseau des CCI de Haute-Normandie 2005-2009 fixant ses priorités stratégiques ainsi que la répartition claire des missions de chacun au sein du réseau, dans l'unique souci d'apporter aux 42 000 entreprises qu'il représente les meilleures conditions de leur développement dans le cadre d'une utilisation optimale des ressources humaines et financières dont il dispose.

Ce contrat de mandature 2005-2009 dont les fondements sont PARTENARIAT – PROXIMITE – MUTUALISATION représentent la première étape de ce programme de profonde mutation du réseau.

Pour que la mise en œuvre de ce contrat de mandature prenne sa pleine efficacité, il est nécessaire de s'engager dans une **nouvelle organisation territoriale mieux adaptée aux réalités et besoins d'aujourd'hui et de demain par des rapprochements souhaités et des représentations appropriées des territoires.** C'est l'objectif de la seconde étape de ce programme, en définissant un schéma directeur de la carte consulaire dont la concrétisation est rendue possible grâce au décret du 17 mars 2006.

Ce schéma directeur de la carte consulaire n'a pas pour objet de justifier le nombre de CCI au sein de notre région, mais de proposer une **nouvelle organisation territoriale de notre réseau** garantissant d'une part les mêmes services apportés aux entreprises à la fois dans leur diversité et dans leur qualité et d'autre part, la représentation de celles-ci auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, Région, Départements, Agglomérations, Pays, Communautés de Communes dont les lois de décentralisation successives ont profondément modifié les missions et les responsabilités, notamment en matière de développement économique et territorial.

Le réseau consulaire haut-normand conscient de la nécessité de conforter et d'amplifier son rôle d'acteur majeur du développement économique, **issu des entreprises**, doit définir un projet commun à la hauteur de cet enjeu.

Ce projet se doit d'être

PROSPECTIF
AMBITIEUX
REALISTE
PROGRESSIF dans sa mise en oeuvre

Il reflète la vision que les élus consulaires haut-normands ont, de ce que doit être l'organisation de leur réseau dans les années à venir pour répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises qu'elles représentent.

Il reflète la volonté des élus consulaires de surpasser les craintes, les inquiétudes légitimes que toute mutation profonde suscite. C'est pourquoi, ce projet ne se limite pas à un réajustement à la marge de notre organisation, qui ne serait pas compris par les chefs d'entreprises ; bien au contraire, il invente un nouvel espace qui donnera une plus grande liberté aux initiatives créatrices.

Il reflète la prise en compte des nouveaux outils d'animation du tissu économique permis par les TIC qui effacent les distances et permettent de rendre les mêmes services, conformément à l'article L711-12 de la loi du 3 août 2005 et de l'article 9 – alinéa 4 du décret du 17 mars 2006, avec une valeur ajoutée accrue à un plus grand nombre d'entreprises tout en tenant compte de la nécessité du contact personnalisé.

La mise en œuvre de ce projet ne pourra se faire que par étape afin que chacun puisse s'y préparer au mieux, dans une démarche de progrès de l'ensemble de notre réseau.

Dans une première phase seront réalisés les rapprochements déjà engagés entre les CCI du Tréport et d'Abbeville et celui des CCI de Bolbec et de Fécamp. Parallèlement et à court terme, les CCI s'engagent à mener toutes démarches de mutualisation de leurs actions ou services qui s'avèreraient nécessaires pour assurer la qualité des services à rendre aux entreprises dans le souci de l'optimisation des ressources financières et humaines dont elles disposent. Elles s'engagent également à définir des projets communs d'aménagement du territoire qui contribueront à une meilleure attractivité. L'ensemble de ces démarches tiendra compte des décisions de mutualisation régionale définies au sein du contrat de mandature 2005-2009 du réseau consulaire haut-normand et adopté par l'assemblée plénière de la CRCI du 3 mars 2006.

Pour la bonne transparence au sein du réseau et pour assurer la cohérence des démarches entreprises, les CCI s'engagent à faire un point régulier de l'état d'avancement au bureau de la CRCI.

1ère ETAPE

Le réseau consulaire haut-normand, a, depuis plusieurs années anticipé cette démarche en s'engageant dans de nombreux rapprochements.

I – RAPPROCHEMENTS EN COURS

CCI LE TREPORT – ABBEVILLE

L'importance industrielle de la Vallée de la Bresle s'étend sans discontinuité au Bassin du Vimeu situé dans le département de la Somme. Les industries et leur personnel sont indistinctement installés côté normand ou picard. Les CCI du Tréport et d'Abbeville travaillent en partenariat depuis de nombreuses années et ont initié en commun plusieurs projets. C'est dans une logique d'une meilleure adaptation à leur territoire et dans le souci de proximité des entreprises qu'elles ont décidé :

- Par délibération de leurs assemblées respectives en date du 21 septembre 2004,
- Par délibération de leurs assemblées respectives en date du 7 mars 2005, complétée par celle du 9 mai 2005 de dissoudre les CCI du Tréport et d'Abbeville et de créer un nouvel établissement consulaire :

Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand Picard Abbeville – Le Tréport

Dont le siège est fixé au Parc d'activités de Gros Jacques à Saint-Quentin La Motte--Croix – au -Bailly (80880) dans le département de la Somme.

Ce rapprochement est facilité grâce à l'adoption de la loi du 2 août 2005 et du décret d'application du 17 mars dans son article 3. Un décret d'application est attendu rapidement qui devra également préciser les modalités de représentation et de fonctionnement entre les deux CRCI de Haute-Normandie et de Picardie.

Ce même article dans son alinéa 2 stipule que ce rapprochement, devra être nécessairement inscrit dans le schéma directeur de la CRCI de Haute-Normandie et être adopté par son assemblée plénière.

La CCI LITTORAL NORMAND-PICARD ABBEVILLE-LE TREPORT

Lieu d'implantation

Siège : Parc d'activités de Gros Jacques – Saint-Quentin La Motte- -Croix –au -Bailly (80880) Somme -

Circonscription territoriale

15 cantons sur les deux départements de Seine-Maritime et de la Somme pour une population de 167 000 personnes.

Au plan économique :

Nombre de ressortissants 4 819 Base d'imposition 2006 226 M€

Taux d'imposition : 1,17 % environ à terme

TATP : cumul 2006 2 642 851 €

Concessions:

Port du Tréport (voir précédemment)

Concession du domaine maritime et du canal de la Somme reliant Abbeville à

Saint Valéry s/Somme (concession de la région Picardie)

Aérodromes : Abbeville-Buigny Saint Maclou et Eu - Mers Les Bains - Le Tréport

INSCRIPTION AU SRADT

Le SRADT de Haute-Normandie est en cours d'élaboration.

CCI BOLBEC - FECAMP

Depuis 2001, les CCI de Fécamp et de Bolbec ont décidé de se rapprocher en mettant en commun leurs services; mise en place d'un directeur général unique, mise en commun de leurs centres de formation initiale et continue, de leurs conseillers aux entreprises et de leur service communication. C'est dans une logique de complémentarité et d'optimisation de leurs ressources financières et humaines que les deux CCI ont décidé, à l'unanimité, par chacune des deux assemblées consulaires de fusionner par dissolution des CCI de Bolbec et de Fécamp et la création d'une nouvelle entité qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2008.

Circonscription territoriale

La nouvelle CCI couvrira 5 cantons

Au plan économique :

Nombre de ressortissants : 2 589 Base d'imposition 2006 : 485 M€ Taux d'imposition : 0,51 % (environ)

TATP (environ) 2 430 K€

Concessions

Port de Fécamp (voir précédemment)

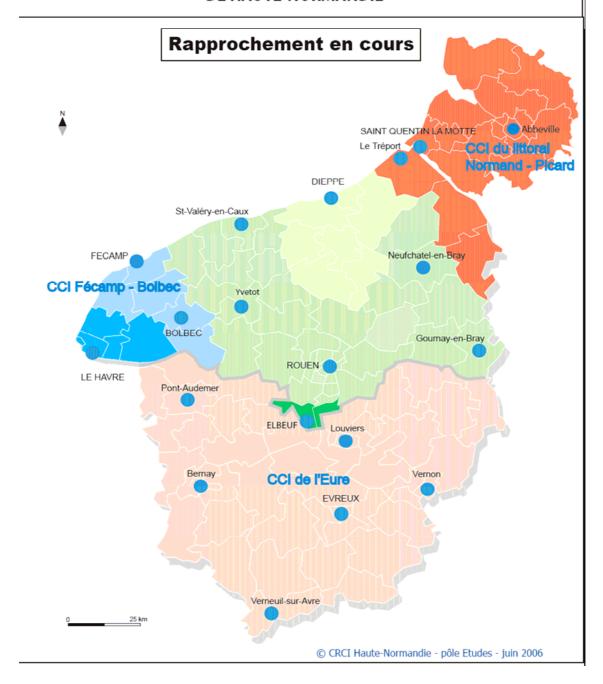
- Commerce
- Pêche
- Plaisance

INSCRIPTION AU SRADT

Le SRADT de Haute-Normandie est en cours d'élaboration.

A court terme, les CCI de Bolbec et de Fécamp (ou la CCI issue de leur rapprochement) et la CCI du Havre s'engagent à mener une réflexion sur les actions et les services qu'elles pourraient mutualiser ainsi que les projets d'aménagement du territoire qu'elles pourraient mener en commun.

LES CIRCONSCRIPTIONS DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE



II – PHASE D'ETUDE DE RAPPROCHEMENT

<u>1 - CCI DE ROUEN – DIEPPE - ELBEUF</u>

Le périmètre d'étude couvrirait :

- 46 cantons

- Nombre de ressortissants : 20 100

- Base d'imposition 2006 : 1 733 000 M€

Dans le respect de la souveraineté des décisions des assemblées de chacune des CCI, ainsi que celui de l'application des textes législatifs notamment ceux prévus dans la loi du 2 août 2005, article L711-8, alinéa 2; et du décret du 17 mars 2006 dans son article 2. Le schéma directeur de la carte consulaire de Haute-Normandie prévoit le maintien de l'existence des CCI de Dieppe et d'Elbeuf si elles répondent aux critères prévus dans l'article 2 du décret du 17 mars 2006, à savoir : « Peuvent être inscrites au schéma directeur : les Chambres de commerce et d'industrie concessionnaires, dans leur circonscription territoriale, d'un ou plusieurs ports ou aéroports dont le développement est prévu dans le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire ».

Le schéma directeur définissant la carte consulaire soumis à l'approbation de l'assemblée plénière de la CRCI de Haute-Normandie prévoit une étude sur le rapprochement des CCI de Rouen, Dieppe, Elbeuf.

Cette étude qui sera économique, géostratégique, politique et d'utilité, déterminera les forces et faiblesses du rapprochement envisagé.

S'il était décidé la création d'une nouvelle CCI par dissolution des CCI concernées pour la prochaine mandature 2010, cela impliquerait que les assemblées plénières respectives en décident au plus tard au 1^{er} juin 2008.

Cette nouvelle entité couvrirait un territoire très élargi par rapport à la situation actuelle liée à l'existence de trois CCI. Afin d'assurer la proximité et la présence effective auprès des entreprises et des territoires situés dans les cantons de VALMONT, FAUVILLE ET CAUDEBEC-EN-CAUX, la CCI de Rouen accepterait d'inclure, dans sa délibération de dissolution et de création d'une nouvelle CCI unique aux CCI concernées, la cession des cantons mentionnés ci-dessus, à la nouvelle CCI issue de la dissolution des CCI de Bolbec et de Fécamp.

Cette disposition de cession n'engagerait pas la CCI de Rouen vis à vis de la Tutelle et envers la nouvelle CCI issue de la fusion de Bolbec et Fécamp, tant que le rapprochement des CCI concernées ne serait pas effectif et complet.

INSCRIPTION AU SRADT

Le SRADT de Haute-Normandie est en cours d'élaboration.

A court terme, les CCI de Rouen, d'Elbeuf et de Dieppe s'engagent à mener une réflexion sur les actions et les services qu'elles pourraient mutualiser ainsi que les projets d'aménagement du territoire qu'elles pourraient mener en commun.

2 - CCI LE HAVRE (BOLBEC – FECAMP)

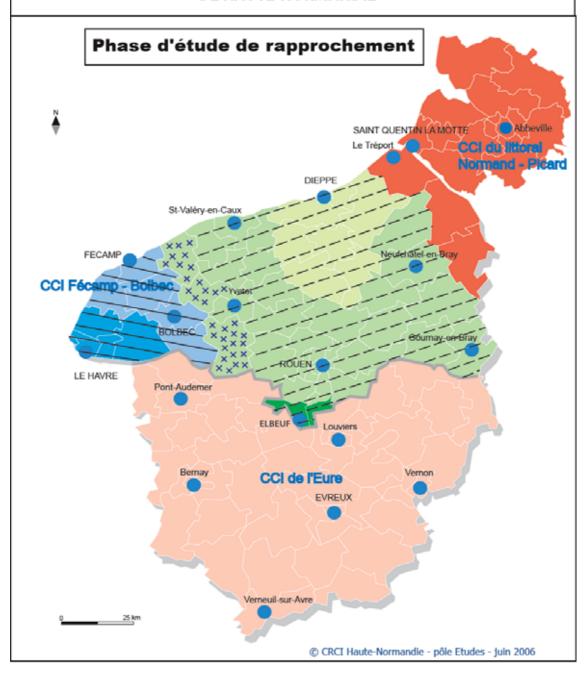
Le périmètre de l'étude couvrirait :

- 19 cantons

Nombre de ressortissants : 8 784
Base d'imposition : 1 365 000 M€

Avec les mêmes motivations, les mêmes réserves et le même calendrier, que ci-dessus exprimés pour le projet de rapprochement de Rouen – Dieppe –Elbeuf, le Schéma Directeur prévoit également une étude de rapprochement entre les C.C.I. du Havre, Bolbec et Fécamp.

LES CIRCONSCRIPTIONS DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE



ZONES CONSULAIRES D'ETUDE

L'article 6 du décret du 17 mars prévoit la possibilité de réviser le schéma directeur de la carte consulaire à la condition de réunir les 2/3 des voix de l'assemblée plénière de la CRCI.

Cette disposition réglementaire permet d'effectuer les rapprochements souhaités au cours du temps selon l'avancement des actions de mutualisation et de l'émergence de projets communs d'aménagement du territoire à mettre en œuvre sur des zones géographiques cohérentes au sein de notre région.

C'est sur cette logique que le schéma directeur de la carte consulaire soumis à l'approbation de l'assemblée plénière de la CRCI prévoira à terme une organisation, qui pourra faire l'objet d'adaptation en fonction des conclusions et préconisations des deux études citées ci-dessus.

Cette organisation s'articule autour de 4 zones consulaires d'étude :

- Entre les CCI du Havre, et la future entité issue du rapprochement des CCI de Fécamp et de Bolbec (1).
- Entre les CCI de Rouen, de Dieppe et d'Elbeuf (2).
- La CCI de l'Eure (3)
- La CCI du Littoral Normand-Picard (4)

Complété du rapprochement entre les CRCI de Haute et de Basse-Normandie afin de créer la CRCI de Normandie.



Vote	de	l'assem	h	lée
V OLG	uc	1 0335111	\mathbf{v}	

Pour	19	Voix
Contre	0	Voix
Abstention	0	Voix

SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU CONSULAIRE **HAUT-NORMAND**

Christian HERAIL Président de la CRCI de Haute-Normandie

Daniel VERGER Président CCI Bolbec

Eveline DUHAMEL Présidente CCI Dieppe

Dominique BRUYANT Président CCI Elbeuf

Jean-Pierre **DESORMEAUX** Président CCI Eure

FRESNEY Président CCI Fécamp

Bertrand DUBOYS- Vianney de CHALUS Président CCI Le Havre

Christian HERAIL Président CCI Rouen Philippe GUILLEMARRE Président CCI Le Tréport